

Fiche Profil de poste enseignant Ecole Guynemer I
--

Circonscription : Strasbourg 3
Libellé du poste : Ecole Elémentaire Guynemer I - Strasbourg

1. Contexte de l'école

L'école Guynemer I est implantée dans le quartier du Neuhof. Elle fait partie du **Réseau d'Education Prioritaire (REP+)** Solignac qui comprend 3 écoles élémentaires et 3 écoles maternelles. L'école comprend 9 classes élémentaires, dont des classes de CP et de CE1 à effectifs allégés (dispositif « 100% de réussite »).

Elle comprend depuis la rentrée 2019 un dispositif **UEEA (Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme)** qui œuvre selon les principes de l'autorégulation. Ce dispositif est construit en partenariat avec le Dasca (Dispositif d'Accompagnement et de Soins Coordonnés pour l'Autisme, établissement de l'association Adèle de Glaubitz). Une équipe médico-sociale (éducateur et accompagnant éducatif et social) œuvre au sein de l'école.

L'**autorégulation** est la capacité d'un enfant de se mettre par lui-même dans un état de calme et d'éveil lui permettant de traduire ses perceptions et ses sensations en informations qu'il utilise pour réguler ses pensées, ses émotions, sa motivation, ses comportements.

Ce dispositif est un nouveau parcours possible au sein des classes ordinaires pour les élèves avec troubles du spectre de l'autisme (TSA). Il se veut au bénéfice de tous les élèves.

Au sein de l'école est également implantée une ULIS TFC (Troubles des Fonctions Cognitives) qui accueille depuis trois ans des enfants avec TSA, toujours en partenariat avec le Dasca.

2. Définition du poste

L'enseignant devra adhérer aux principes du dispositif existant dans l'école. Il travaillera en coopération avec les membres de l'équipe médico-sociale et l'enseignante coordonnatrice – non spécialisée – du dispositif. Il prendra en compte les besoins des enfants et adaptera les démarches pédagogiques et éducatives nécessaires à l'accompagnement d'enfants avec TSA ou autres TED.

Comme les autres membres de l'équipe, il partage les éléments d'informations et avis recueillis auprès des parents. Il respecte le droit au secret et à la discrétion professionnelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.

Au sein du REP+, il participe à la réalisation des objectifs de l'éducation prioritaire.

3. Compétences et qualités requises

Les candidats doivent :

- savoir faire preuve d'adaptation, d'écoute et de réactivité ;
- savoir travailler en équipe ;
- agir en référence constante aux principes de l'éducabilité cognitive et de l'accessibilité des démarches d'enseignement ;
- faire preuve de discrétion et de respect du secret professionnel partagé ;
- être en capacité de faire évoluer leurs méthodes d'enseignement ;
- avoir une bonne connaissance de l'ensemble des programmes de la maternelle et de l'élémentaire ainsi que des démarches pédagogiques de manière à construire des séquences d'apprentissage prenant en compte les besoins des élèves.

4. Conditions de recrutement

Les candidats seront reçus pour un entretien par une commission (possibilité de mener l'entretien en visioconférence).

5. Contacts pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Strasbourg 3

Téléphone : 03 69 20 93 35

ien.strasbourg3@ac-strasbourg.fr

Ecole Elémentaire Guynemer I Téléphone : 03 88 34 22 75

ce.0670383c@ac-strasbourg.fr